



DECLARATION DE LA FSU AU CTSD du 27 JANVIER 2014 Mise en œuvre des rythmes scolaires pour la rentrée 2014

Monsieur le Directeur Académique,

Sur la réforme, le SNUipp-FSU ne partage pas le satisfecit général du comité national de suivi de la réforme qui manque de données chiffrées et masque des problématiques importantes.

Nous nous apprêtons ainsi à examiner aujourd'hui les 334 projets d'organisations du temps scolaire pour la rentrée 2014, concernant 243 écoles sur 737 alors qu'aucun bilan sérieux n'a été fait de la mise en place des nouveaux rythmes dans les 188 écoles à 4,5 jours de notre département. Le SNUIPP-FSU s'est tourné vers ces écoles et en fait un.

Sur la nécessaire concertation : fort est de constater que l'avis du conseil d'école n'a pas été pris en compte partout : certains avaient voté le report mais le changement de rythme leur a été imposé dès la rentrée. D'autres ont voté des propositions d'emploi du temps qui n'ont finalement pas été retenues. D'autre part, il n'a pas été prévu un temps de concertation institutionnelle entre les acteurs du terrain : il aurait été important pour les enseignants, les animateurs, les atsem de discuter de l'organisation matérielle, des missions de chacun avant que la rentrée ne commence et qu'ils puissent se rencontrer. Les nécessaires ajustements se sont fait dans l'urgence, entre deux portes entraînant beaucoup de fatigue et tension chez les personnels qui ont le sentiment de travailler plus et pas pour le cœur de leur métier.

Dans certaines écoles des difficultés persistent dans les transitions scolaire/périscolaire et le partage du matériel, des locaux et des installations sportives. En effet, cette réforme peut entraîner des difficultés dans le second degré pour l'EPS qui se trouve avoir moins de créneaux dans les infrastructures.

Pour les maternelles plus particulièrement, les collègues font remonter la fatigue des élèves, notamment des plus fragiles. Des écoles font état d'une journée plus lourde, plus morcelée pour ceux qui cumulent TAP et garderie. Certaines écoles font état d'un taux d'absentéisme important le mercredi voir plus conséquent que les années passées en fin de semaine. Une enquête institutionnelle pour évaluer cet aspect serait nécessaire. Une réforme des rythmes ne doit pas aboutir à moins d'école.

Toujours en maternelle : plusieurs écoles nous alertent sur le fait que les ATSEM n'interviennent plus sur le volet pédagogique l'après-midi, ce qui était le cas avant le changement de rythme. Cela a des conséquences sur le nombre et la qualité des ateliers mis en place l'après-midi. Dans d'autres écoles, les collègues sont seuls dans les classes au moment de la sortie des élèves : ce qui pose des problèmes de sécurité et de disponibilité des enseignants à un moment important de lien avec les familles.

Concernant les collègues, ils ont le sentiment général de passer plus de temps sur leur lieu de travail, certains apprécient de pouvoir travailler sur la pause méridienne, d'autres non. Dans l'ensemble, le SNUipp-FSU demande la reconnaissance du temps invisible avec une réduction du temps de service face aux élèves et la reconnaissance institutionnelle de tout le temps de réunion.

Nous ne pointons ici que quelques exemples des problématiques soulevées par nos collègues. Nous souhaitons qu'une remise à plat soit effectuée et que les modalités en soient discutées collectivement.

Par ailleurs, un grand nombre d'écoles (494) n'ont pas encore fait remonter à la DSDEN leur projet. Nous souhaiterions en connaître les raisons. Y-a-t-il des refus des mairies, des désaccords persistants, un manque de temps pour élaborer des projets concertés ? Si c'est le cas, ce sont autant de raisons qui confirment la nécessité, comme le demande le SNUipp-FSU, de suspendre la réforme et d'écrire un nouveau décret.

Le SNUipp-FSU estime qu'une réforme des rythmes est nécessaire pour ne pas en rester à la semaine de 4 jours imposée par le ministre Darcos, et à laquelle il s'est toujours opposé. Une autre réforme des rythmes efficace pour l'école doit obligatoirement conjuguer réussite de tous sur le temps scolaire et amélioration des conditions de travail de tous les personnels.

Un cadrage national fort est indispensable tout en laissant des possibilités de dérogations à l'initiative des conseils d'école et dans l'intérêt du service public d'éducation nationale. Seul le service public d'éducation nationale, par son caractère obligatoire laïque et gratuit, et son maillage de l'ensemble du territoire, est à même de proposer à chaque élève des

programmes et des modalités de scolarisation similaires. De plus c'est la seule garantie pour éviter l'ingérence municipale sur le scolaire.

Les activités périscolaires doivent être assurées pour tous les enfants sur tout le territoire avec les financements nécessaires, afin de respecter sur ces temps-là aussi les principes de qualité, d'égalité, de laïcité et de gratuité. Ces activités ne doivent pas empiéter ou se substituer aux apprentissages scolaires. Le SNUipp-FSU dénonce le risque de mise en concurrence des écoles, fondée sur l'offre péri-éducative proposée aux familles. De même il dénonce dans cette réforme que ce soient les choix budgétaires, politiques ou des contraintes d'organisation qui la pilotent et non l'intérêt des élèves.

Le SNUipp-FSU rappelle également son attachement au statut de fonctionnaire d'État des enseignant-es et son refus de toute dégradations des conditions de travail, notamment au niveau des obligations de service. *Il dénonce les conséquences de la mise en place actuelle de la réforme qui impacte parfois l'organisation du temps de service des enseignant-es, notamment les 108h et les obligations de service de plusieurs catégories de personnels (Remplaçants, décharge de service...)* Il s'opposera à tout projet de décret d'annualisation du temps de service. Il se félicite que la mise en place des nouveaux rythmes ait permis le retour aux possibilités de 80 % hebdomadaire mais dénonce toute limitation d'accès à ce temps.

Le SNUipp-FSU ne comprend pas l'attitude du ministre qui refuse d'entendre les revendications des personnels et l'absolu nécessité de réécriture du décret. C'est pourquoi il s'engage dans un travail de constitution d'un contre rapport national dans l'ensemble des départements. Il aura pour but de faire un état des lieux quantitatif et qualitatif des conséquences de cette réforme sur les apprentissages scolaires et sur les conditions de travail des enseignants, pour ceux qui l'ont mise en place. Il aura aussi pour but de mettre en avant les conditions de préparation de la rentrée pour les autres. (Projet finalisé ou non, en accord avec les collègues ou non, favorisant les apprentissages sur le temps scolaire ou non ...). Tous ces éléments étayeront notre demande de réécriture et nous permettront de porter notre projet pour l'école.

Le SNUipp-FSU engage une campagne qui passera par une journée de mobilisation nationale le 12 février. A cette occasion il rendra public ce contre-

rapport. Il en rendra compte à l'ensemble de la profession. En Gironde, ce jour sera marqué par un rassemblement devant la DSDEN et des audiences d'écoles seront demandées au Directeur Académique pour une remise à plat là où la mise en œuvre de la réforme pose problème.

Cette journée sera aussi l'occasion pour le SNUipp-FSU de porter la nécessité de plus de moyens pour l'école. Une alerte sociale est déposée par notre organisation syndicale en prévision des opérations de carte scolaire pour dénoncer les dotations de postes insuffisantes. En Gironde, pour la rentrée prochaine, 2300 élèves supplémentaires sont attendus pour 116 créations. La quasi-totalité de la dotation académique est donnée à notre département, mais cela ne peut constituer une réponse à notre demande d'un plan de rattrapage de 300 postes qu'enseignants et parents réclament depuis plusieurs années pour combler le déficit structurel de la Gironde.

A propos de la carte scolaire, le SNUIPP-FSU dénonce également le report des opérations de carte scolaire en avril pour des raisons électoralistes, qui aura de fortes conséquences sur l'organisation des écoles et les nominations des collègues.

Concernant l'éducation prioritaire, le SNUipp-FSU demande qu'un débat transparent s'engage dès à présent sur la définition des critères déterminant la labellisation des écoles. Toute nouvelle carte implique des moyens supplémentaires ce qui nécessite que le budget soit abondé. Le SNUipp-FSU refuse que cela soit fait par redéploiement.

Pour finir, le SNUipp-FSU est particulièrement alarmé par l'offensive de l'extrême-droite contre l'école via une campagne à destination des parents d'élèves par SMS pour marquer le refus d'une soi-disant « théorie du genre » ! *Dans notre département, certains enfants ne se sont pas rendus à l'école vendredi.* Le SNUipp-FSU est immédiatement intervenu auprès du Ministère afin que soit rappelée la place (déjà ancienne) des apprentissages sur l'égalité hommes/femmes dans les programmes, et que ces questions cessent de troubler l'indispensable sérénité dont ont besoin enseignants, élèves et parents au sein de l'école. Nous demandons au ministère que tout soit mis en œuvre pour que les services de l'État recherchent la manière dont

les auteurs de ces campagnes indignes ont pu se procurer les adresses ou les numéros de téléphone des parents.

Monsieur le Directeur Académique, les chantiers de rénovations de l'École sont nombreux et complexes. Soyez sûr que le SNUipp avec la FSU mettra tout en œuvre pour défendre le projet de transformation de l'École qui est le cœur de toutes ses revendications.